

Juillet 2006

LA LETTRE

de la

coopération décentralisée



Journée de réflexion de la coopération décentralisée sur la Microfinance

Comme annoncée dans la lettre d'information du mois de juin, une journée de réflexion sur la microfinance s'est tenue à Cités Unies France le 19 juin. Cette journée thématique poursuit le mode de réflexion engagé au sein de Cités Unies France sur la coopération décentralisée comme ce fût le cas sur la jeunesse, le développement durable ou les relations UE-ACP. Il s'agit de répondre au mieux aux questions de nos partenaires dans les actions qu'ils mènent. D'autres journées de ce type seront organisées en fonction des demandes des collectivités ; le but étant de leur apporter le meilleur appui possible.

Système de développement économique théorisé par l'économiste Mohammed Yunus (Bengladesh) en 1974, la microfinance est une activité souvent présentée comme un remède « miracle » au développement local. Il s'agit de fournir aux populations exclues du système bancaire classique une gamme de services financiers adaptés pour démarrer une activité commerciale, agricole ou artisanale, génératrice de revenus.

Maria Nowak, présidente de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, a introduit la journée en définissant les concepts et les enjeux de la microfinance. Quelle légitimité pour les collectivités d'intervenir dans ce domaine ? Pour beaucoup, l'engagement dans des actions de microfinance répond à une demande des collectivités partenaires.

De nombreuses questions se posent concernant le cadre juridique. Le Ministère français des Affaires Étrangères apporte un appui institutionnel en la matière en définissant des normes qui restent à fixer clairement. C'est, en ce sens, un nouveau champ d'investigation pour Cités Unies France qui travaillera pour la définition de principes de fonctionnement des collectivités en la matière.

Cités Unies France pourra aussi servir d'interface privilégiée avec les acteurs de la microfinance en France et dans les pays partenaires en menant un travail d'identification au sein des Groupes Pays afin de guider au mieux les collectivités.

Concernant les questions sur les risques juridiques liés à la Micro finance, vous trouverez, en page 2, quelques éléments de doctrine sur la microfinance, par M. Pierre Pougnaud, de la Direction pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales au Ministère des Affaires étrangères.

Le mot du président	p.1-2		Jeunesse	p.13
Publications	p.3		Tourisme responsable	p.14
Afrique	p.4		SSI	p.15
Amérique latine	p.5	Sommaire	Brèves	p.16
Méditerranée	p.6-7-8-9		CGLU	p.17
PECO	p.10-11-12		Agenda international	p.18
Etats-Unis	p.12		Calendrier	p.19

La coopération décentralisée évolue, les pratiques également. En ce sens, Cités Unies France souhaite participer à cette évolution en alimentant au mieux les débats.

Avec cette journée de réflexion sur la micro finance, nous inaugurons une nouvelle forme de formation mieux adaptée, semble-t-il, aux besoins de nos collectivités adhérentes. Ce fut le cas –avec succès– pour les journées consacrées à la jeunesse et l’Afrique ou au développement durable.

Ces journées de la coopération décentralisée vont se multiplier en abordant des thèmes comme les migrants et la coopération décentralisée ou la nouvelle politique de voisinage en Europe.

Bertrand Gallet
Directeur Général de Cités Unies France

Microfinance et coopération décentralisée : le point de vue de la DAECL

1 Le Ministère des Affaires étrangères est conscient de l’importance des mécanismes d’aide à la microfinance, dans de nombreux pays où cela correspond à un contexte culturel favorable et à des besoins non satisfaits par d’autres moyens. Cela est exposé en détail dans une brochure établie par la Direction des politiques de développement (DPDEV) de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID).

2 Les avantages de la microfinance sont bien connus :

- calibrage du financement à l’échelle même des projets,
- adaptation aux besoins des petites entreprises, de l’artisanat, de l’agriculture et du tourisme « solidaire »,
- appropriation par les sociétés locales,
- participation des femmes à la vie économique,
- fort taux de recouvrement,
- introduction de mécanismes contractuels explicites dans des économies faisant une large part à l’informel,
- fort effet de levier,
- éducation au crédit, pouvant déboucher ensuite sur des opérations plus classiques.

3 En regard, les inconvénients, sont faibles, dès lors que l’on prend la précaution de s’appuyer sur des opérateurs honnêtes, compétents et expérimentés, dans un dialogue clair avec la société civile locale, les professions et l’administration locale responsable du développement des territoires. Le risque de concurrence avec les réseaux bancaires traditionnels est souvent faible, dès lors que l’on reste à l’échelle des projets de proximité.

4 Les collectivités locales françaises engagées dans la coopération décentralisée peuvent donc tout naturellement inclure un volet « microfinance » dans des conventions de coopération décentralisée, existantes ou à venir. Mais elles ne doivent pas oublier :

- que le but final est de favoriser des coopérations entrant dans leur compétence (article L. 1115-1 du CGCT) ;
- qu’elles ne sont pas des banques, et qu’elles ne sauraient se livrer à l’étranger à des activités qui ne leur seraient pas permises en France,
- qu’elles n’ont le plus souvent pas de personnels formés à ces techniques qui, pour être simples, n’en requièrent pas moins des qualifications particulières, que l’on trouve par exemple dans des ONG spécialisées.

5 En outre, on ne saurait que déconseiller l’octroi de garanties d’emprunts, dont le régime est maintenant très réglementé et dont la légalité dans ce contexte, tant au regard de l’intérêt local que des règles de la comptabilité publique, est plus que problématique. Il vaut mieux financer un Fonds de garantie, dès lors qu’ensuite sa gestion est surveillée conjointement avec le partenaire. En d’autres termes il vaut mieux un engagement ferme et donc prévisible qu’un engagement aléatoire, quand bien même ce dernier pourrait paraître à court terme moins onéreux.

6 Il est recommandé d’évaluer périodiquement ces aides, ou plutôt cet accompagnement (qui peut comporter un volet formation) au regard de la cohérence avec les autres coopérations, des besoins des publics cibles et au bon usage des deniers publics. Des indicateurs assez simples peuvent en émettre le suivi. / PP, VI. 2006 / MAE/DAECL.



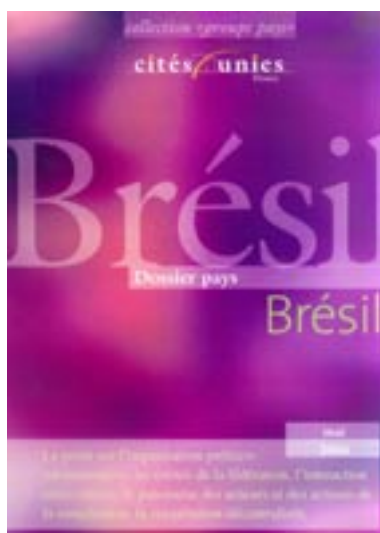
L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires

« Les collectivités territoriales françaises, ainsi que les intercommunalités, engagées en coopération internationale, conduisent des actions avec leurs collectivités partenaires étrangères. Ces actions sont de plus en plus ancrées dans leur propre territoire en mobilisant les différents acteurs.

Tel est l'un des impacts de la coopération décentralisée sur les territoires français présentés dans cet ouvrage. »

Les instruments juridiques de la coopération décentralisée

« L'ouvrage présente les instruments juridiques de la coopération décentralisée en exposant les règles applicables aux conventions, ainsi que les différentes formes de structures juridiques dotées de la personnalité morale, pouvant être créées au soutien de l'action extérieure des collectivités locales. »



Dossier Pays BRÉSIL

Le Dossier Pays Brésil fait le point sur l'organisation politico-administrative, les entités de la fédération, l'interaction entre entités, le panorama des acteurs et des actions de la coopération, la coopération décentralisée.



Sommet Africités IV, 18 — 24 septembre 2006, Nairobi (Kenya)

Cette année, le sommet Africités IV vise « *la construction des coalitions locales pour la réalisation effective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au sein des collectivités locales africaines* » (cf Lettre du mois d'avril 2006). L'objectif du sommet est également de « changer la rumeur sur l'Afrique », décentralisée ou la nouvelle politique Microfinance et, notamment à travers des concours sur les partenariats innovants et une campagne de communication active

Le 25 avril dernier, Cités Unies France a organisé une réunion d'information et de préparation au sommet sous la présidence de M. Charles Josselin. Cette réunion a vu la participation de quarante-sept représentants de collectivités locales, d'associations nationales d'élus, du Ministère français des Affaires Etrangères (MAE), du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) et de structures associatives soulignant l'importance de l'événement.

Il est ressorti de cette réunion les points suivants :

- **Le déroulement du sommet :** Il se déclinera en trois séquences (séquence thématique, séquence « sessions spéciales » et séquence politique). La séquence thématique replacera les OMD dans le cadre des stratégies locales pour leur réalisation. Il reste néanmoins à préciser le nom des intervenants. Les collectivités françaises sont appelées à intervenir lors de ces sessions, bien que la forme des interventions reste encore à définir. La séquence dite « sessions spéciales » est consacrée aux acteurs –qui dirigeront alors le débat- souhaitant partager leur expérience ou présenter leur travail. Lors de chacune des sessions spéciales, un acteur du Nord est associé un acteur africain. La liste **des thèmes retenus sera mise en ligne à la fin du mois de mai sur le site du PDM. CUF, en partenariat avec l'Association des municipalités du Mali, la commission coopération décentralisée de CGLU ou la fédération canadienne des municipalités organisera une session spéciale sur la coopération décentralisée.** La séquence politique qui clôt le sommet sera l'occasion pour CGLU et la Conférence panafricaine de la décentralisation et du développement de tenir chacune une réunion spéciale. Les recommandations issues des sessions seront également débattues en vue de l'adoption de résolutions à l'issue du sommet. CUF assure le lien entre le PDM et les collectivités françaises.
- **La participation des associations nationales d'élus et des collectivités françaises :**
- Les associations d'élus et collectivités françaises sont appelées à participer au prochain sommet et à soutenir leurs partenaires africains. Les acteurs français de la coopération décentralisée sont encouragés à faire des interventions afin de partager une vision particulière de la coopération et présenter les actions déjà existantes ou en projet. CUF confirme également une rencontre avec les représentants de la coopération française (SCAC, AFD...) et d'autres partenaires sur place.
- **Les modalités pratiques :** l'inscription se fait auprès du PDM (600^E/pers. pour une inscription avant le 1^{er} juillet ; 700^E/pers. pour une inscription après le 1^{er} juillet). De plus amples informations sont attendues du PDM concernant le voyage (discussions en cours avec SN Brussels Airlines) et l'hébergement.
- **Les projets de la Convention France-UNESCO (CFU) :** CFU animera une session spéciale « Patrimoine et territoires » visant à mettre en valeur le travail des collectivités locales françaises et étrangères sur cette thématique. CFU profitera de l'occasion pour le lancement d'un manuel provisoirement intitulé « Patrimoines et territoires : guide à l'attention des collectivités locales africaines », qui sera également diffusé sur le stand de l'UNESCO au salon Citexpo.

La prochaine réunion de préparation au sommet aura lieu le jeudi 6 juillet 2006, à Cités Unies France, au lieu du mardi 4 juillet prévu initialement.

Contacts°: Astrid Frey (a.frey@cites-unies-france.org), Constance Koukoui (c.koukoui@cites-unies-france.org), et Gilles Ribout (poleafrique@cites-unies-france.org)



Séminaire France « Cône Sud » « Intercommunalité et coopération décentralisée : la gestion commune des politiques publiques locales » les 6,7 et 8 septembre 2006 en Uruguay

En juin 2005, Cités Unies France et l'Observatoire des Changements en Amérique Latine (LOCAL) qui fait partie de l'Institut des Hautes Études d'Amérique Latine - Université Paris 3 - ont organisé, en collaboration avec la ville de Rosario en Argentine et avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères, un séminaire sur le thème de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité. Ce thème, émergent en Amérique latine, a permis de réunir, au cours de ce séminaire, quatre intercommunalités françaises et des collectivités des cinq pays du Cône Sud (Brésil, Uruguay, Argentine, Paraguay et Chili). Les participants au séminaire, qui a porté sur les aspects institutionnels, ont souhaité poursuivre ce travail en se centrant sur trois thématiques : gestion des déchets, transport et développement local. Les maires de **Montevideo et de Canelones** (conurbation de Montevideo) ont proposé d'accueillir ce nouveau séminaire les **6,7 et 8 septembre 2006**.

Nous souhaitons la participation la plus large possible d'intercommunalités françaises à ce nouveau séminaire qui serait également soutenu par la Délégation à l'action extérieure des collectivités locales du Ministère français des Affaires Etrangères et par le Ministère uruguayen de l'Aménagement du territoire.

Nous avons d'ores et déjà pressenti les intercommunalités suivantes : les communautés urbaines de Nantes, de Dunkerque, de Marseille, de Bordeaux, les communautés d'agglomérations du grand Tarbes, de Cergy-Pontoise, de Rennes Métropole, de Saint-Denis, la communauté des communes du canton de Villandraut, et le SIVOM de Nanterre.

Pour plus d'informations : Felicia Medina (f.medina@cites-unies-france.org)

Réunion de la commission Cuba

Le compte-rendu de la réunion Commission Cuba du 4 mai 2006 est consultable sur le site Internet de Cités Unies France : www.cites-unies-France.org

Bilan des premières Rencontres de la Coopération Décentralisée franco-brésilienne, les 22, 23 et 24 mai 2006

La dernière réunion du comité de pilotage des rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne s'est tenue le mardi 27 juin 2006 à Cités Unies France. Deux points ont été abordés : le bilan et le suivi des rencontres.

La déclaration finale issue des Rencontres entend servir de charte pour l'avenir. Elle prévoit la création d'un comité de suivi binational de la coopération décentralisée franco-brésilienne, composé de manière paritaire de 15 membres par pays, dont 5 pour les deux États et 10 pour les structures infra Étatiques. De plus, elle encourage la création d'un fonds de soutien à la coopération décentralisée franco-brésilienne en approuvant une formule souple de lignes budgétaires séparées, dans le cadre de la législation de chaque État, mais avec une coordination dans l'utilisation de ces fonds.

Le compte-rendu de la réunion sera bientôt disponible sur le site Internet de Cités Unies France.

Pour plus d'informations : Felicia Medina (f.medina@cites-unies-france.org)



L'armée israélienne a procédé, en dehors de toutes règles internationales, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 juin, à des incursions en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. 64 responsables du Hamas, parmi lesquels 8 ministres, 20 députés, le président du Conseil législatif, ainsi que des élus, notamment le maire de la ville Qalqilya et son adjoint, ont été arrêtés à Ramallah, Hébron, Jénine et à Jérusalem-Est.

Le RCDP qui, depuis plus de 10 ans, encourage la coopération décentralisée en direction de la Palestine, dénonce les conséquences dramatiques de cette opération militaire qui touche la population palestinienne et délégitime des élus qui ont été librement et démocratiquement choisis par le peuple palestinien.

Mission de Cités Unies France au Liban

Président du groupe Pays : M. Jean-Michel Daclin, Adjoint au maire de Lyon

Une délégation de Cités Unies France s'est rendue à Beyrouth du 11 au 14 juin 2006. Conduite par Charles Josselin, Président de Cités Unies France et Jean-Michel Daclin, Maire adjoint de Lyon, Vice Président de la communauté urbaine du Grand Lyon et Président du groupe-pays Liban, la délégation a notamment rencontré les représentants de l'Ambassade de France, la délégation de l'Union européenne et le Comité des maires libanais. Ces rencontres ont permis de préciser les enjeux de la coopération décentralisée franco-libanaise et d'impulser une dynamique autour du programme ARAL de développement local porté par l'Union européenne (*cf note ci-après*).

Par ailleurs, lors de rencontres avec des personnalités politiques (Ministre de l'Intérieur et des Municipalités, Ministre de la réforme administrative, Premier Ministre...), la délégation a insisté sur l'importance du développement local au Liban et sur la nécessité de poursuivre les réformes en faveur de la décentralisation.

La prochaine réunion du groupe-pays Liban, qui se tiendra pendant la première quinzaine de septembre, reviendra sur les enseignements de cette mission et mettra l'accent sur l'indispensable engagement des collectivités françaises dans le programme ARAL.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Simoné Giovetti, med@cites-unies-france.org ou Linda Naili, l.naili@cites-unies-france.org

GROUPE-PAYS ISRAEL

Président : M. Charles Assouline, Adjoint au maire de la ville de Créteil

Une réunion du Groupe pays Israël, présidée par Charles Assouline, adjoint au Maire de la ville de Créteil, réunissant les collectivités locales françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée avec des collectivités locales israéliennes, s'est tenue dans les locaux de Cités Unies France le 23 mai 2006.

En présence de l'ambassadeur d'Israël en France, Monsieur Rafi Barak, cette réunion a permis de faire le point sur la situation en Israël, suite aux dernières élections législatives du 28 mars 2006.

Deux documents de travail, le recensement des coopérations décentralisées franco-israéliennes et le dossier pays Israël, réalisés par Cités Unies France ont été présentés aux participants.

Monsieur Assouline a également formulé une demande auprès des collectivités locales françaises qui seraient intéressées à recevoir et co-organiser les prochaines assises de la coopération décentralisée franco-israélienne prévues pour 2007, la réponse devant être donnée avant la prochaine mission en Israël des collectivités locales françaises prévues pour novembre 2006. Un courrier sera bientôt envoyé aux collectivités pour officialiser cette demande.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Virginie Rouquette, v.rouquette@cites-unies-france.org ou Linda Naili, n.naili@cites-unies-france.org

Rencontre à Pérouse du Réseau des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient (COEPPPO)

Face à la situation très préoccupante au Proche-Orient, le réseau des collectivités européennes au Proche-Orient s'est réuni à Pérouse (Italie), les 24 et 25 mai dernier, et à Bruxelles afin de définir une position commune et proposer une offre de coopération aux différentes parties prenantes - notamment l'Union européenne. La position des pouvoirs locaux européens engagés dans des programmes de paix et solidarité au Proche-Orient se trouve résumée dans le texte ci-dessous.

Une déclaration commune a été rédigée :

Cette déclaration s'inscrit dans la lignée de la Conférence de Cordoue (Cordoba), honorée de la présence du ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Ángel Moratinos, les 22-24 novembre 2005. L'événement était organisé par le Fondo andaluz para la Soledaridad internacional (FAMSI) et la province de Cordoba, sous le haut patronage du Ministère espagnol des Affaires étrangères. Le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient s'y est notamment engagé à intensifier ses activités en 2006-2007, étant donné la situation d'incertitude qui prévaut en Israël et en Palestine. Le détail des actions programmées est contenu dans la Déclaration adoptée à Cordoue le 24 novembre 2005.

www.paxurbs.com

Pour plus d'informations, merci de contacter : Simoné Giovetti, med@cites-unies-france.org ou Linda Naili, l.naili@cites-unies-france.org

**Réunion de travail du Réseau des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient (COEPPO)
Au Parlement Européen à Bruxelles
en Présence de Mesdames les députées européennes Véronique de Keyser et Louisa Morgantini et de Monsieur le député européen Pierre Shapira,
le jeudi 22 juin 2006**

Une cinquantaine d'élus, représentants des collectivités locales européennes, d'Espagne, de France, de Belgique, se sont rencontrés à Bruxelles au Parlement européen à l'invitation de la députée européenne Madame Véronique de Keyser.

Cette Réunion a été l'occasion pour le RCDP, Cités Unies France et les autres Réseaux nationaux de collectivités locales d'Europe membres du Réseau européen des collectivités locales pour la Paix au Proche-Orient (Italie, Espagne, Hollande, Belgique) d'évoquer les perspectives de la coopération décentralisée en direction de la Palestine, notamment après la victoire aux élections législatives et locales du parti Hamas et suite aux positions prises par l'Union Européenne

Relevé de décisions et conclusions :

- Les collectivités locales européennes réunies en assemblée au Parlement européen réaffirment leur forte préoccupation sur la situation dramatique dans laquelle se trouve la population palestinienne. Elles constatent l'absence d'une réelle volonté politique internationale d'apporter une réponse et une solution dans la Région.
- Les collectivités locales européennes réaffirment leur volonté de travailler ensemble avec leurs partenaires en Palestine et en coordination avec le Parlement européen et le Conseil des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe.
- L'action lancée par les collectivités locales européennes en direction des institutions de l'Union se poursuivra avec l'organisation de nouvelles rencontres.
- Les collectivités locales constatent une convergence dans l'analyse de la situation en Palestine, entre la position prise par le Réseau Européen des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient, le Parlement européen et le Conseil des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe.
- Les collectivités locales renouvellent leur proposition de travail à la Commission Européenne pour participer à la mise en place d'un mécanisme d'aide pour soutenir les collectivités locales palestiniennes et conforter les actions de coopération des villes européennes en direction de la Palestine. La proposition faite sera discutée et affinée au cours des prochaines réunions avec le Parlement Européen et l'ensemble des collectivités locales européennes engagées dans la coopération avec la Palestine .
- Le Congrès des Pouvoirs Locaux du Conseil de l'Europe propose que ces questions soient mises à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du groupe de contact avec le Comité des Régions.
- Véronique De Keyser annonce le lancement d'une grande initiative politique en Europe pour alerter l'opinion publique sur la situation en Palestine. Il s'agirait d'organiser un pont aérien avec l'aéroport de Raffa. Elle souhaite que COEPPO y soit associé et lui apporte son soutien.
- Elle annonce que le Groupe Socialiste du Parlement Européen va rencontrer ses nouveaux collègues élus en Palestine, quel que soit leur appartenance politique. C'est à dire y compris HAMAS. La position du groupe socialiste est de maintenir le dialogue.
- Il n'y a aucune interdiction juridique pour les collectivités locales dans leurs coopérations avec les villes palestiniennes partenaires. Un dossier juridique est à l'étude.

Liban° : l'Union européenne sollicite l'appui des collectivités françaises

Lors de la mission de Cités Unies France, la délégation de l'Union européenne à Beyrouth, en lien avec l'OMSAR (Bureau du Ministre d'Etat pour la réforme administrative) et le Bureau technique des Villes libanaises a directement interpellé les collectivités françaises afin que celles-ci s'impliquent dans la mise en place de la deuxième phase du programme « Préparation de projets d'action municipale dans un cadre planifié de développement local ».

Ce projet pilote, financé par l'Union Européenne, est basé sur une démarche participative et vise à **assister 12 regroupements de municipalités libanaises dans la maîtrise de leur développement**. Il constitue une première dans la mesure où l'Union européenne finance pour la première fois au Liban **un programme spécifique pour les collectivités locales**.

La première étape de ce programme s'est achevée en décembre 2005.

Elle poursuivait plusieurs objectifs :

- La promotion de nouvelles pratiques participatives de gouvernance locale favorisant la concertation et le dialogue entre les élus municipaux d'un côté et les partenaires de la société civile de l'autre.
- L'élaboration de Plans Simplifiés de Développement Local qui ont été discutés et adoptés par les regroupements concernés.
- L'élaboration des Dossiers Techniques pour les projets de développement prioritaires pour chacun des regroupements concernés dans le Projet.

Douze regroupements de municipalités et de villages bénéficient de ce projet : Aley, Jezzine, Joumé-Akkar, Iqlim Al Toufah, Bint Jbeil, El Sahl, Hermel, Haut Chouf, Chouf Soueijani, Haut Metn, Kesrwan et Zgharta (soit 204 municipalités et villages). Ces regroupements sont répartis entre Unions de Municipalités et regroupements non officiels des villages géographiquement voisins pour bénéficier de ce Projet.

Des dossiers techniques de projet (DTP) correspondant aux projets prioritaires identifiés par les partenaires du terrain, ont été définis pendant la première phase de mise en place du programme. Ils résultent de stratégies identifiées au cours d'une démarche participative par les élus de la société civile dans le cadre de la préparation des Plans Simplifiés de Développement Local (PSDL) de chacun des groupements. Les principaux thèmes traités par ces DTP sont : l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'urbanisme, le renforcement des capacités, la création d'emploi.

Aujourd'hui, l'Union européenne souhaite impliquer les collectivités européennes dans la **mise en place de bureaux de développement local dans les 12 groupements concernés**. Chaque bureau de développement local aura pour objectif d'assister techniquement les autorités locales dans la conception, l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des plans simplifiés de développement local et des dossiers techniques de projets.

Pour cette nouvelle phase (2006-2008), **le partenariat des collectivités françaises et européennes** est attendu afin d'accompagner, par l'échange d'expérience, les groupements de municipalités libanais dans **la mise en oeuvre des projets** définis dans la phase précédente du programme.

L'objectif est de constituer d'ici à la fin de l'année 2006 un réseau de collectivités européennes disposées à mettre leur expertise au service des groupements de municipalités libanais engagés dans ce programme.

La réunion du groupe-pays Liban qui se tiendra en septembre 2006 reviendra plus en détail sur ce programme.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Virginie ROUQUETTE (Tel : 01 53 41 81 93 – E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org)



7^{ème} ateliers de la coopération décentralisée franco-slovaque, les 22 et 23 juin 2006

Le Groupe pays Slovaquie, présidé par Bernard VERDIER, Conseiller général des Hautes-Pyrénées et l'Ambassade de France en Slovaquie, ont organisé, les 22 et 23 juin dernier, les 7^{èmes} ateliers de la coopération décentralisée franco-slovaque. Cette manifestation, organisée sous l'égide du Conseil général des Hautes-Pyrénées et du Conseil régional de Presov, a réuni environ 150 participants français et slovaques autour des questions liées au développement local durable.

Du côté français, étaient présentes des collectivités coopérant déjà avec des homologues slovaques telles que le Conseil Régional de Picardie, les Conseils Généraux des Hautes-Pyrénées et de la Loire, mais aussi de nouveaux participants comme les villes d'Auxerre et de Nevers, un GAL du Morvan.

La prochaine édition aura lieu à Trencin, à l'invitation du président du Conseil Régional de Trencin.

À signaler : un certain nombre de régions slovaques et notamment celles de Bratislava, Trnava et de Zilina recherchent encore des partenaires français.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Andreas Korb : a.korb@cites-unies-france.org.

Groupe Pays République Tchèque

Présidente du Groupe Pays: Mme Marie-Françoise Müller, vice présidente du CR Bourgogne

La dernière réunion du groupe pays a eu lieu le jeudi 1^{er} juin 2006, sur les thèmes « Culture et Jeunesse ». Le compte-rendu sera prochainement disponible sur le site Internet de Cités Unies France.

Colloque « Service d'intérêt général et développement local »

Ce colloque a eu lieu à Prague, les 21 et 22 avril 2006 : un compte-rendu est disponible sur le site Internet de Cités Unies France.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis, k.lhostis@cites-unies-france.org

Conférence d'information sur la Croatie

Présidente du Groupe pays : Mme Colette Huvenne-Vanhoye, adjointe au maire de Tourcoing et
Conseillère générale du Nord-Pas de Calais

Cités Unies France, en partenariat avec les ambassades de France et de Croatie, avec l'Union des villes croates et l'Association nationale des Villes d'Art et d'Histoire ont lancé, dès 2004, des rencontres en faveur de l'échange d'expériences et du développement des partenariats entre collectivités locales de nos pays.

Le 16 juin dernier, Cités Unies France a organisé une conférence d'information sur la Croatie en présence de SE Mr l'Ambassadeur Gagro, du Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Locales du Ministère des Affaires Etrangères et de représentants de plusieurs villes et comtés croates du groupe pays France, homologue du groupe pays Croatie de Cités Unies France, présidé par Mme Colette HUVENNE-VANHOYE, Adjointe au maire de Tourcoing et Conseillère régionale du Nord Pas de Calais.

Cette conférence a notamment été l'occasion de faire un point sur la situation économique et sociale de la Croatie, les réformes administratives, les enjeux de l'intégration européenne pour les collectivités locales, l'expression des demandes de coopération des administrations locales croates et de préparer le prochain séminaire de la coopération décentralisée franco-croate qui aura lieu en octobre 2006 à Dubrovnik.

Vous pourrez télécharger très prochainement la synthèse de cette réunion sur le site internet de Cités Unies France : www.cites-unies-france.org.

Groupe Pays Roumanie : réunion du 29- juin 2006

Présidente : Mme Christiane Eckert, adjointe au maire de Mulhouse

Le groupe pays Roumanie, présidé par Mme Christiane ECKERT, Adjointe au maire de Mulhouse, s'est réuni le 29 juin 2006.

Cette réunion a notamment été l'occasion de revenir sur l'actualité des relations bilatérales franco-roumaines, la préparation du Sommet de la Francophonie à Bucarest, de l'appui du Ministère des Affaires étrangères aux projets franco-roumains de coopération décentralisée pour l'année 2006 et des perspectives pour 2007. La question du développement rural en Roumanie était également à l'ordre du jour, à travers la restitution de la Micro-Réunion Technique d'Alba Iulia (26 et 27 mai 2006) et la présentation d'un projet de formation/ action en matière de tourisme rural.

Vous pourrez télécharger très prochainement la synthèse de cette réunion sur le site internet de Cités Unies France: www.cites-unies-france.org.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis : k.lhostis@cites-unies-france.org

Assises de la coopération décentralisée franco-germano-polonaise " L'Europe locale au cœur du triangle de Weimar " les 14 et 15 septembre 2006, à Cracovie

Vous pouvez télécharger le pré-programme des Assises et le bulletin d'inscription correspondant sur le site internet de Cités Unies France : www.cites-unies-france.org.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Andreas Korb : a.korb@cites-unies-france.org ou Hélène Migot : h.migot@cites-unies-france.org.

ETATS-UNIS



LA LETTRE *d'information*
Juillet 2006

Groupe Pays Etats-Unis

Président du groupe-pays : Michel Thiollière, Sénateur maire de St Etienne

La dernière réunion du groupe pays Etats-Unis, présidé par Michel THIOLLIERE, Sénateur maire de Saint-Étienne, a eu lieu le 14 juin 2006.

Cette réunion a été l'occasion, d'une part, d'approfondir un certain nombre de sujets évoqués à Saint-Etienne (novembre 2005) et d'autre part, de lancer de nouvelles pistes de coopération, notamment avec l'association Sister Cities International et le réseau des Alliances françaises au Etats-Unis et d'adopter ainsi un agenda de travail pour le groupe pays Etats-Unis.

Vous pouvez télécharger très prochainement une synthèse de cette réunion sur le site internet de Cités Unies France : www.cites-unies-france.org.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Karine L'Hostis, k.lhostis@cites-unies-france.org



Échanges de jeunes avec la Chine

Un programme d'échanges de 800 jeunes entre la France et la Chine, a été lancé par les Premiers Ministres chinois et français, M. Wen Jiabao et M. Dominique de Villepin.

Il s'agit d'un double échange : invitation de 400 jeunes Français en Chine en 2006 et de 400 jeunes Chinois en France en 2007.

Ce programme vise à faire se rencontrer 5 groupes de jeunes Français et Chinois (18-35 ans) les plus représentatifs dans les domaines artistique, économique, technologique, scientifique, associatif et politique, au cours de séjours d'environ une semaine.

Ce programme permet à de jeunes Français de découvrir la Chine ou d'approfondir leur connaissance de ce pays, par des séjours de travail spécifiquement axés sur leur domaine de spécialisation professionnelle ou d'études, et de nouer des contacts avec les jeunes Chinois qui oeuvrent dans les mêmes secteurs et les experts et professionnels reconnus en Chine. C'est une occasion unique de rencontres et d'échanges, qui sera prolongée par l'invitation en France, en 2007, de 400 jeunes Chinois.

Ce programme d'échanges s'appuie en particulier sur les acteurs essentiels de la coopération franco-chinoise que sont les collectivités locales ou encore les établissements d'enseignement supérieur, et bénéficie d'un partenariat avec de grandes entreprises françaises.

Les appels à candidatures sont lancés auprès des collectivités locales et, suivant les groupes, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche, de réseaux professionnels et associatifs.

Sont considérées en priorité les candidatures soutenues par ces institutions et réseaux.

La sélection des participants est faite par le Ministère des Affaires étrangères (DGCID) en liaison avec les départements ministériels concernés. Une participation aux frais de transport internationaux de 500 _ est demandée pour chaque participant.

Le prochain séjour aura lieu du 18-25 Octobre , il concernera 100 jeunes de la société civile. Ce séjour s'adresse aux membres d'associations travaillant de façon bénévole ou non, ainsi qu'aux lauréats du programme « Envie d'agir ! ». La date limite de candidature est le 15 juillet 2006.

Pour toute demande d'information complémentaire, adressez vous:
400jeunes.DGCID@diplomatie.gouv.fr

Contact :
Fabiola Rivas
Chargée de mission Jeunesse
Tel 01 53 41 81 81
f.rivas@cites-unies-france.org

ou

Hélène Migot
Chargée de mission Asie
h.migot@cites-unies-france.org



Séminaire "tourisme responsable et coopération décentralisée", Clermont-Ferrand, 20-21 juin 2006

Cités Unies France et le Conseil Régional d'Auvergne ont organisé les 20 et 21 juin 2006 le premier séminaire consacré à la thématique du tourisme en coopération décentralisée.

Ce séminaire, réunissant près de 80 représentants des collectivités locales, associations et ministères concernés, a confirmé l'actuel dynamisme et le potentiel de la coopération entre collectivités locales en matière de tourisme responsable.

L'objectif de ce séminaire était de proposer aux participants :

- une présentation du vade-mecum "coopération décentralisée, tourisme responsable et solidaire et développement des territoires" de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée ;
- une restitution des ateliers "territoires" et du plan d'action 2006-2010 du Forum International du Tourisme Solidaire, organisé au Chiapas en mars 2006 ;
- des ateliers thématiques sur le rôle des collectivités locales dans la sensibilisation au voyages responsable et la commercialisation du tourisme solidaire ;
- une présentation des initiatives menées en Rhône-Alpes et en Italie en matière de coopération touristique ;
- des témoignages de collectivités engagées en coopération sur diverses thématiques liées au tourisme responsable, à savoir le tourisme social, la valorisation du patrimoine, la diversification économique en zone rurale, etc.
- des présentations des actions de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), des Ministères français des Affaires Etrangères, du Tourisme.

Les nombreuses interventions et réactions, tant des acteurs associatifs et institutionnels que des élus locaux et fonctionnaires territoriaux présents ont démontré le rôle opportun des collectivités locales engagées en coopération décentralisée dans le développement durable du tourisme.

Le séminaire s'est conclu sur la proposition d'une convention de partenariat entre la coopération de l'Etat et la coopération décentralisée en matière de tourisme-culture-patrimoine ainsi que sur la sollicitation de l'Organisation Mondiale du Tourisme pour impliquer les collectivités locales françaises dans le programme ST-EP (Sustainable Tourisme & Eliminating Poverty).

Les actes du séminaire viendront enrichir une prochaine publication de Cités Unies France sur l'intégration du tourisme responsable à la coopération décentralisée. Merci de nous faire parvenir vos témoignages en la matière afin de pouvoir enrichir cette publication.

Contact :

Julien BUOT (E-mail : tourisme.responsable@cites-unies-france.org / Tél. : 01 53 41 81 85)

La Semaine de la solidarité internationale (SSI) 2006 : 8^e édition

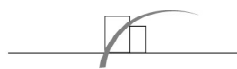
La 8^e édition de cette semaine, destinée à porter haut les couleurs de la solidarité internationale se déroulera cette année, du 11 au 19 novembre 2006. L'édition 2005 a une fois de plus été marquée par une augmentation du nombre des animations, au nombre de **3264** (2384 en 2004), couvrant peu à peu l'ensemble du territoire français : 22 régions, 96 départements (dont 3 DOM). Les collectivités territoriales, plus particulièrement, sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer, soit directement comme organisatrices (33), soit au sein de « collectifs multi-acteurs », soit comme partenaires.

Le comité de pilotage de *la Semaine* dont Cités Unies France est membre depuis la première édition, poursuit un double objectif envers les collectivités territoriales : premièrement, leur plus grand engagement dans *la Semaine*. Cela s'est traduit en 2005, par l'organisation d'une journée d'échange entre collectivités territoriales engagées ou souhaitant s'engager dans *la Semaine* ainsi que l'organisation, par CUF, d'une session de formation sur l'Education au Développement, en février 2006. Un document de présentation de *la Semaine* comprenant des exemples de mobilisations de collectivités territoriales est en cours de préparation et sera envoyé aux membres de CUF courant juillet.

De plus, *la Semaine* œuvre au rapprochement entre les collectivités territoriales et les autres acteurs, en majorité associatifs, organisés au sein de collectifs locaux. Dans cet esprit, pour la première fois, une journée d'échange a été organisée le 10 juin dernier, pour une réflexion propre et partagés entre collectivités et collectifs locaux. C'est ainsi qu'ont pu être abordés les questions de la place de *la Semaine* dans l'agenda des collectivités territoriales, des pistes d'actions concrètes à proposer aux publics, et des moyens d'impliquer de nouveaux acteurs.

La Semaine a également entamé une réflexion sur la place des conseils régionaux dans ce projet d'envergure nationale.

Enfin, sur décision du Comité interministériel pour la coopération et le développement réunit le 19 juin dernier, *la Semaine* devra être renforcée, notamment en direction des collectivités et associations d'outre mer. Parallèlement, l'éducation au développement sera portée au niveau européen : des Journées européennes de développement, organisées par l'Union européenne se dérouleront en novembre chaque année.



Diplôme privé d'études supérieures "Action internationale des collectivités locales" - 3ème cycle dispensé par Cités Unies France et l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

Réhabiliter un quartier historique du centre de Pékin ou du Caire, favoriser la création de mairies de quartier dans des villes russes, encourager la participation des jeunes à la vie publique locale dans les Balkans, co-piloter la restructuration d'un groupe scolaire en Asie... Toutes ces actions ont été menées récemment par des collectivités locales, dans le cadre de leurs actions de coopération internationale, ou par des ONG. Désormais, les accords de coopération s'inscrivent dans des champs d'interventions techniques précis et variés (planification urbaine, environnement, santé, éducation, culture, etc.) et requièrent des compétences particulières pour leur mise en oeuvre.

L'objectif du diplôme privé *Action internationale des Collectivités locales* de niveau Bac + 5 est de permettre aux étudiants d'acquérir ces compétences, afin de les mettre à la disposition de collectivités et d'associations.

Inscriptions avant le 28 juillet

Renseignements/Inscriptions : www.iris-france.org/ Tél : 01 53 27 60 60

Séminaire de travail destiné aux opérateurs culturels et artistes originaires de la région des Balkans et des pays de l'Europe communautaire, du 9 au 13 juillet 2006

Le Relais Culture Europe, en partenariat avec le Festival d'Avignon, la Fondation européenne de la culture et le réseau Balkan Express, organise, durant l'édition 2006 du Festival d'Avignon, un séminaire de travail destiné aux opérateurs culturels et artistes originaires de la région des Balkans et des pays de l'Europe communautaire, du 9 au 13 juillet 2006.

L'objectif de ces rencontres est de favoriser la mise en réseau des opérateurs, pour permettre le développement de projets de partenariat et de coopération entre les participants. Elles ont également pour vocation d'identifier et de mettre en débat les problématiques et les enjeux politiques et artistiques liés aux spécificités des pays des Balkans et à leurs relations avec les pays de l'Union Européenne.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot : h.migot@cites-unies-france.org.

Assemblée Extraordinaire de l'ONU sur le VIH/SIDA : la Délégation de CGLU invitée à parler au nom des gouvernements locaux

CGLU a pris part à la Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies contre le VIH/SIDA, afin d'examiner les progrès réalisés depuis 2001 et la Déclaration d'Engagements des Etats contre le VIH/SIDA.

Pierre Schapira, Adjoint au Maire de Paris et Mike E. Mposha, Maire de Lusaka (Zambie), ont participé au nom des gouvernements locaux aux tables rondes, auxquelles n'étaient conviés qu'une dizaine de représentants d'organismes non étatiques. Sur la base de leur expérience, les deux élus locaux ont fait valoir des voies d'amélioration des mesures pour la lutte contre le VIH/SIDA.

0 % de la population de la planète vivra en ville d'ici à 2015. Dans de nombreuses villes africaines, la prévention, les traitements et les soins nécessitent l'implication des autorités locales afin de les rendre adaptés aux besoins locaux, de lever les forts tabous sociaux à l'égard de la maladie, et d'obtenir que les citoyens se sentent concernés.

« Le rôle des gouvernements locaux en matière de prévention, de lutte contre le rejet social dont souffrent les malades et de fourniture de services n'est pas assez pris en considération », estime Mike E. Mposha, Maire de Lusaka. « Les stratégies nationales de lutte contre le SIDA sont encore trop souvent définies sans consulter ceux qui doivent les appliquer dans les villes et les villages. »

« Au delà d'une question de santé, le VIH/SIDA est un problème de gouvernance », ajoute Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris. « Si on leur en donne les moyens, les gouvernements locaux peuvent participer à la mise en œuvre de nombreuses actions recommandées lors des consultations nationales et régionales, afin d'assurer un accès universel à la prévention et aux soins. »

Les adhérents de Cités et Unies France et de l'AFCCRE sont les membres français de Cités et Gouvernements Locaux Unis

Créée en mai 2004, " **Cités et Gouvernements locaux unis** " est issue de la fusion entre la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU), International Union of Local Authorities (IULA) et Métropolis.

En regroupant maires et élus locaux, Cités et Gouvernements Locaux Unis est une véritable organisation mondiale de collectivités locales, dotée d'une structure démocratique. Cette organisation offre aux citoyens un moyen d'expression au niveau mondial par la voix de leurs élus locaux. Les villes, collectivités locales ou associations adhérentes de Cités et Gouvernements Locaux Unis sont, de plein droit, membres de son Assemblée générale.

Cités et Gouvernements Locaux Unis a son siège à Barcelone, Espagne, et vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante :

Cités et Gouvernements Locaux Unis
Carrer Avinyo 15
08002 Barcelona
Espagne

Tel : + 34 93 34 28 750 Fax : + 34 93 34 28 760
Email : info@cities-localgovernments.org

Agenda international

Juillet 2006

5-8 juillet°: 4^e université d'été de la solidarité internationale 2006 organisée par le CR à l'institut catholique de Lille. Infos : www.crid.asso.fr

5-9 juillet : 1^{er} forum social Caribéen en Martinique. Infos : www.fsc2006-martinique.com

6-7 juillet°: Sommet du G8, Saint Pétersbourg, Russie

7-9 juillet°: Solidays 2006. Organisé par Solidarité Sida, Hippodrome de Longchamp. Infos : www.solidarite-sida.org.

10-13 juillet : Forum Mondial des Droits de l'Homme, Nantes, France
www.forum-droitdelhomme.org

13-15 juillet°: Conférence Internationale de Sister Cities, Washington DC, USA

26 au 28 juillet°: Congrès de la Fédération Latino Américaine des villes, municipalités et associations (FLACMA), Cali, Colombie

Août 2006

13-18 août°: XVI^e ème conférence internationale sur le SIDA, à Toronto

e-mail : info@aid2006.org

29 août-3 sept : Huitième conférence internationale sur l'Histoire Urbaine, à Stockholm

e-mail : bo.eriksson@historia.su.se

30 août-1^{er} sept°: l'impact de la mondialisation sur les statistiques régionales et urbaines

e-mail : scorus2006@ae.wroc.pl

Septembre 2006

1^{er} septembre°: Réunion du Bureau Exécutif et des Comités de Pilotage de CGLU ASPAC et Ateliers annuel et sous-régional de recherche sur les gouvernements locaux de CGLU-ASPAC, Kathmandu, Nepal

12 septembre°: Ouverture de la 61^{ème} AG des Nations Unies, New York, USA

14 septembre°: Sommet Europe-Asie, Tempere, Finlande

14-16 septembre°: 4^{ème} Sommet des Maires du Monde, Istanbul, Turquie

14-17 septembre : Congrès de l'Association Internationale des Villes Educatrices, Lyon, France ; www.bnc.es/edcities

16-22 septembre°: Semaine européenne de la Mobilité

18-24 septembre : Sommet Africités 2006, Nairobi, Kenya
www.pdm-net.org/africites/fr/index.php

19-20 septembre°: Assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale, Singapour

30 septembre°: 14^{ème} Sommet des Pays non alignés, La Habana, Cuba

Octobre 2006

30-31 octobre : Conseil mondial de CGLU à Marrakech



Juillet-Août-Septembre 2006

Juillet 2006

- ∇ 4 juillet : Réunion Programme concerté Santé Mali, à CUF
- ∇ 5 juillet : réunion de travail Eau et assainissement avec les collectivités engagées au Niger, à CUF (10h30-13h)
- ∇ 5 juillet : Comité de pilotage Aniya 2, à CUF (14h-17h)
- ∇ 6 juillet : Réunion de préparation au Sommet Africités 4, à CUF, de 10h30 à 13h
- ∇ Cellule Mali
- ∇ 5-8 juillet: Université d'été du CRID, à Lille
- ∇ 18-19 juillet: Journées de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement

Août 2006

- ∇ 7-20 août : fermeture de Cités Unies France

Septembre 2006

- ∇ 6-8 : séminaire France Côte Sud « intercommunalité et Coopération décentralisée : la gestion commune des politiques publiques locales ».
- ∇ 13-15 : Assises franco-germano-polonaises
- ∇ 18-24 : Africités 2006, à Nairobi, Kenya
- ∇ 28-29 : Université d'automne de l'ARRICOD, à Perpignan

*Pour plus d'informations, merci de
prendre contact
avec les chargés de mission de Cités Unies
France.*



Collection « groupe - pays » : 25 euros

- ∨ Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- ∨ Dossier pays ROUMANIE (2005)
- ∨ Dossier pays HONGRIE (2005)
- ∨ Dossier pays POLOGNE (2004)
- ∨ Dossier pays SLOVAQUIE (à paraître)
- ∨ Dossier pays CHINE (2004)
- ∨ Dossier pays MAROC
- ∨ Dossier pays TUNISIE
- ∨ Dossier pays BRÉSIL

Collection « groupe - pays » : 40 euros

(Nouvelle édition comprenant le Répertoire des partenariats)

- ∨ Dossier pays VIETNAM (2005)
- ∨ Dossier pays NICARAGUA (2006)
- ∨ Dossier pays JAPON (à paraître)
- ∨ Dossier pays CROATIE (à paraître)

Collection « réflexion » : 15 euros

- ∨ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale, 2003
- ∨ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé, 2003
- ∨ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne, 2002
- ∨ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée
- ∨ Impact local de la coopération décentralisée sur les territoires

Ouvrages hors collection

- ∨ Actes des 2^{èmes} Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) : 25 euros
- ∨ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) : 15 euros

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée : 12,50 euros

Répertoire des partenariats ...

- ∨ franco-tchèques
- ∨ franco-hongrois
- ∨ franco-algériens
- ∨ franco-marocains
- ∨ franco-américains
- ∨ franco-mauritaniens
- ∨ France - Amérique Latine et Caraïbes
- ∨ franco-roumains
- ∨ franco-chinois
- ∨ franco-palestiniens
- ∨ franco-tunisiens
- ∨ franco-bénois

BON DE COMMANDE

à retourner à Cités Unies France
Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom :
Fonction :
Collectivité ou Institution :
Adresse :
CP : Ville :
Tél./Fax :
Email :

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

L'envoi (en France) est compris dans le prix

Pour plus d'information, merci de contacter Katarina FOTIC : peco@cites-unies-france.org.

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande : <http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>